

MUSÉE LE VERGEUR

MR



OFFREZ-VOUS LE JARDIN  
DU MUSÉE-HÔTEL  
LE VERGEUR-MAISON  
HUGUES KRAFFT DE REIMS

Reims<sub>fr</sub>



# **ORGANISER UN ÉVÉNEMENT AU MUSÉE-HÔTEL LE VERGEUR MAISON HUGUES KRAFFT, C'EST BÉNÉFICIER**

**D'UN LIEU HISTORIQUE EN PLEIN CŒUR DE VILLE      p. 4**  
**D'ESPACES SUR-MESURE      p. 5**

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

**CONDITIONS DE RÉSERVATION      p. 8**  
**LOCATION D'ESPACE : MODE D'EMPLOI      p. 9**



# **UN LIEU HISTORIQUE EN PLEIN CŒUR DE VILLE**

L'hôtel Le Vergeur est construit à partir du 13<sup>e</sup> siècle, dans un quartier peuplé de riches négociants. L'édifice appartenait au 16<sup>e</sup> siècle à Nicolas Le Vergeur, bourgeois rémois qui le transforme et lui donne les caractéristiques d'un hôtel particulier aux façades intérieures Renaissance disposées autour d'une cour.

Son propriétaire Hugues Krafft (1853-1935) a rapporté de ses voyages à travers le monde un grand nombre d'objets, vêtements et plaques photographiques constituant un bel ensemble ethnographique. À sa mort, ses riches collections de mobilier et d'objets d'art ont constitué le cœur du musée-hôtel Le Vergeur, qui offre aujourd'hui une immersion remarquable dans un intérieur bourgeois du 18<sup>e</sup> au début du 20<sup>e</sup> siècle.

## **CHOISIR LE JARDIN DU MUSÉE-HÔTEL LE VERGEUR - MAISON HUGUES KRAFFT POUR VOS ÉVÉNEMENTS, C'EST :**

- une expérience unique dans un jardin remarquable alliant l'intime et le grandiose ;
- une prestation sur mesure pour vos événements professionnels (concerts, spectacles, cocktails déjeunatoires et dînatoires...) ;
- être au cœur du quartier historique gallo-romain, au sein de la célèbre place du Forum ;
- une équipe à votre écoute pour faire de votre événement un moment unique et inoubliable,

# DES ESPACES SUR-MESURE

TYPES D'ÉVÉNEMENTS	COUR 1 (JARDIN) 120 m <sup>2</sup>	COUR 2 (JARDIN) 165 m <sup>2</sup>
COCKTAIL DEBOUT (nombre de personnes maximum)	100	200
REPAS ASSIS (déjeuner ou dîner) (nombre de personnes maximum)	40	60
CONFÉRENCE / CONCERT ASSIS (nombre de personnes maximum)	50	80

Il est possible de privatiser les deux cours du jardin en même temps.

Visites du musée-hôtel Le Vergeur - Maison Hugues Krafft : il est possible d'ajouter à la privatisation des visites guidées du musée (uniquement sur demande préalable).

# COUR I



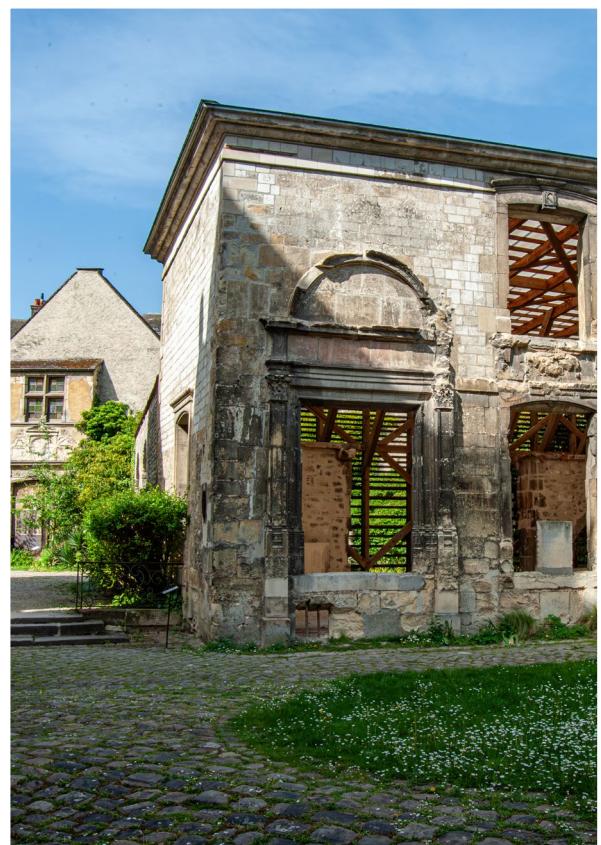
SURFACE	120 m <sup>2</sup>
CAPACITÉ DEBOUT	100 personnes
TARIF JOURNÉE 2025 (10 h - 18 h)	800 € TTC
TARIF SOIRÉE 2025 (18 h 30 - 22 h 30)	810 € TTC



# COUR 2



SURFACE	165 m <sup>2</sup>
CAPACITÉ DEBOUT	200 personnes
TARIF JOURNÉE 2025 (10 h - 18 h)	800 € TTC
TARIF SOIRÉE 2025 (18 h 30 - 22 h 30)	810 € TTC



» COUR 1 DITE DE LA ROSERAIE



» COUR 2 DITE DU CÈDRE



# CONDITIONS DE RÉSERVATION

Nos équipes se tiennent à votre disposition pour vous conseiller en fonction de vos besoins. Une convention de mise à disposition sera établie entre le musée et le contractant. Les options de date restent valables un mois. Passé ce délai et sans confirmation de votre part, nos services se réservent le droit de lever cette option. Après acceptation de la demande et du devis, le contractant doit :

## **1 MOIS MINIMUM AVANT L'ÉVÉNEMENT**

- Prévoir une visite des lieux avec l'ensemble des prestataires, afin d'évoquer tous les aspects techniques et pratiques.
- Fournir le nombre précis d'invités, le déroulé de l'événement, le plan d'aménagement, les coordonnées de tous les intervenants extérieurs (traiteur, sono, etc.).

## **15 JOURS AVANT L'ÉVÉNEMENT**

- Fournir les documents nécessaires à l'exécution de l'événement (convention validée, police d'assurance responsabilité civile et assurance multirisque complémentaire ainsi que pour chaque sous-traitant intervenant au musée pour le compte du contractant, devis signé avec la mention « bon pour accord »).
- Remettre les PV de résistance au feu des matériaux utilisés pour la décoration, la signalétique et la restauration.

## **48 HEURES AVANT L'ÉVÉNEMENT**

- Valider le nombre d'invités et le transmettre au musée.

## **APRÈS L'ÉVÉNEMENT**

- S'il n'a pas pu être fait à l'issue de l'événement, le musée s'engage à adresser dans la limite de trois jours ouvrés un état des lieux.
- Une facture au réel sera adressée au contractant par le musée dans un délai d'un mois après l'événement, ou maximum trois mois en saison haute.

# **LOCATION D'ESPACE :**

## **MODE D'EMPLOI**

Le jardin (cours 1 et 2) du musée peut être mis à disposition pour l'organisation d'événements privés (entreprises, fondations...).

À noter que le jardin du musée-hôtel Le Vergeur - Maison Hugues Krafft n'est pas proposé à la privatisation aux particuliers.

### **CHOISIR SES HORAIRES**

Du mardi au dimanche à partir de 18 h.

Le lundi à partir de 10 h.

Ces horaires peuvent faire l'objet de modifications en fonction de la demande, mais aussi des activités du musée.

### **POUR LA SECURITÉ DE TOUS ET DES LIEUX**

Il est interdit de fumer et de vapoter dans les deux cours.

Il est interdit de rentrer dans l'enceinte du bâtiment (musée) sans y avoir été autorisé au préalable par le musée.

Les animaux de compagnie sont interdits (sauf chien d'assistance).

Tout usage de flamme, fumée ou gaz est interdit.

Le responsable des manifestations et le chef de la sécurité du musée ont toute autorité sur les décisions à prendre pour la sécurité des lieux.

### **QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES**

Le jardin est loué nu (sans matériel dédié).

Un accompagnement musical léger est possible sur accord préalable du musée.

Les frais de la SACEM sont à la charge de l'organisateur.

À noter que les cours sont mises à disposition sans toilettes.

### **ACCÈS**

L'accès se fait côté place du Forum.

L'accès PMR et toutes livraisons se font par la rue du Marc.

### **SIGNALÉTIQUE**

Il est possible d'installer une signalétique autoportée uniquement.

# COCKTAILS, CONCERTS, SPECTACLES...



**VENEZ VIVRE DES MOMENTS  
INOUBLIABLES**

DANS LE JARDIN DU MUSÉE-HÔTEL  
LE VERGEUR - MAISON HUGUES KRAFFT !





**MUSÉE-HÔTEL LE VERGEUR  
MAISON HUGUES KRAFFT**

36 PLACE DU FORUM - 51100 REIMS

03 26 35 36 19

Ouvert tous les jours sauf le lundi  
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Retrouvez toutes les informations  
sur le site des musées de Reims  
[www.musees-reims.fr](http://www.musees-reims.fr)

Contact : Daphné Dubet  
[privatisations-musees@reims.fr](mailto:privatisations-musees@reims.fr)



**Reims**.fr